

CQP GESTIONNAIRE CONSEIL

Le mardi 24 novembre 2020

Epreuve écrite (4 heures)

Métropole : 13 h 00 – 17 h 00
 Martinique, Guadeloupe : 7 h 00 – 11 h 00
 Guyane : 08 h 00 – 12 h 00
 Mayotte : 12 h 00 – 16 h 00
 La Réunion : 13 h 00 – 17 h 00

- Technicien Conseil Allocataire
- Technicien du Service Médical

Epreuve écrite (3 heures)

Métropole : 13 h 00 – 16 h 00
 Martinique, Guadeloupe : 7 h 00 – 10 h 00
 Guyane : 08 h 00 – 11 h 00
 Mayotte : 12 h 00 – 15 h 00
 La Réunion : 13 h 00 – 16 h 00

- Gestionnaire du Recouvrement
- Gestionnaire Tarification AT/MP
- Gestionnaire Conseil de l'Assurance Maladie
- Gestionnaire Carrière
- Gestionnaire Conseil Retraite

Du mercredi 09 décembre 2020

Au vendredi 18 décembre 2020

Epreuve orale (45 minutes par candidat)

A partir de 9 h 00 et toute la journée

- Technicien Conseil Allocataire
- Technicien du Service Médical
- Gestionnaire du Recouvrement
- Gestionnaire Tarification AT/MP
- Gestionnaire Conseil de l'Assurance Maladie
- Gestionnaire Carrière
- Gestionnaire Conseil Retraite

CQP CONSEILLER OFFRES DE SERVICES

Le mardi 24 novembre 2020

Epreuve écrite (3 heures) :

Métropole : 13 h 00 – 16 h 00
 Martinique, Guadeloupe : 7 h 00 – 10 h 00
 Guyane : 08 h 00 – 11 h 00
 Mayotte : 12 h 00 – 15 h 00
 La Réunion : 13 h 00 – 16 h 00

Conseiller Offres de Services de l'Assurance
 Maladie (branche Maladie)

Conseiller Offres de Services du Recouvrement
 (branche Recouvrement)

Conseiller Services à l'utilisateur (branche Famille)

Du mercredi 09 décembre 2020

Au vendredi 18 décembre 2020

Epreuve orale (45 minutes par candidat)

A partir de 9 h 00 et toute la journée

Conseiller Offres de Services de l'Assurance
 Maladie (branche Maladie)

Conseiller Offres de Services du Recouvrement
 (branche Recouvrement)

Conseiller Services à l'utilisateur (branche Famille)

EXAMENS DES TECHNICIENS

TDCF SPECIFICITÉ

Le mercredi 25 novembre 2020

Epreuve écrite (3 heures) :

Métropole : 13 h 00 – 16 h 00

Martinique, Guadeloupe : 7 h 00 – 10 h 00

Guyane : 08 h 00 – 11 h 00

Mayotte : 12 h 00 – 15 h 00

La Réunion : 11 h 00 – 14 h 00

Période des corrections : du 30 novembre au 4 décembre 2020

JURY NATIONAL BRANCHE FAMILLE : 17 décembre 2020

JURY NATIONAL : A définir

Rappel :

Dans le cas où vos candidats passent seulement l'épreuve écrite, assurez-vous qu'ils soient bien déclarés à **PREM'SS et l'EPREUVE ECRITE**

Dans le cas où vos candidats passent seulement l'épreuve orale, assurez-vous qu'ils soient bien déclarés aux 3 options : **CONTROLE CONTINU, APPLICATION TUTOREE, EPREUVE ORALE**

**VEUILLEZ NE PAS INSCRIRE DES CANDIDATS QUI NE PASSENT PAS D'EPREUVE LORS CETTE SESSION
VEUILLEZ NE PAS INSCRIRE LES CANDIDATS QUI PASSENT SEULEMENT PREMSS**
